

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## FIXED INCOME

# AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield

Un compartiment de AXA IM Fixed Income Investment Strategies

Classe d'actions : AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield Z Capitalisation EUR (ISIN : LU0997545594)

Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

## Objectif et politique d'investissement

### Objectif d'investissement

Le Compartiment est géré de manière dynamique indépendamment de tout indice de référence et vise à générer un revenu en investissant dans des titres de créance à haut rendement (obligations d'entreprise de qualité inférieure à « Investment Grade ») libellés en monnaies européennes, tout en évitant le risque de défauts.

### Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active afin de saisir les opportunités du marché des obligations à haut rendement libellées dans des monnaies européennes.

Les décisions d'investissement suivantes sont prises à la suite d'une analyse approfondie des facteurs macroéconomiques et microéconomiques régissant ce marché :

- sélection des émetteurs
- allocation sectorielle
- positionnement sur la courbe de crédit (la courbe de crédit illustre le rapport entre l'échéance et le rendement)

Le Compartiment investit principalement dans des obligations à haut rendement libellées dans une monnaie européenne assorties d'une durée de vie attendue inférieure à trois ans ou susceptibles de faire l'objet d'un remboursement dans moins de trois ans de l'avis du gérant. Ces obligations à haut rendement se sont généralement vu accorder une note inférieure à BBB- par Standard & Poor's (ou une note équivalente par Moody's ou une autre agence de notation) ou ne sont pas notées.

Le Compartiment peut également investir dans des titres de créance de qualité Investment Grade libellés dans une monnaie européenne émis par des sociétés, des gouvernements ou des agences ou institutions gouvernementales de pays étrangers.

Dans la limite de 200 % de son actif net, le Compartiment peut utiliser des investissements directs et/ou des produits dérivés, en particulier des swaps de défaut de crédit, pour atteindre son objectif d'investissement. Des produits dérivés peuvent également être utilisés à des fins de couverture.

Le Compartiment peut investir jusqu'à 10 % de son actif net dans des obligations contingentes convertibles ou Contingent Convertible (« CoCos »). Le Compartiment peut également détenir, et ce dans la limite de 10 %, des titres décotés ou en défaut du fait de la détention d'obligations dont la note a été rétrogradée, si le Gestionnaire financier estime que les obligations concernées sont compatibles avec l'objectif d'investissement du Compartiment.

Le Fonds est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

### Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

### Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est EUR.

### Horizon d'investissement

Le Compartiment est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins trois (3) ans.

### Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert chaque Jour de Valorisation au plus tard à 10h00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur Liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers Financiers ou des distributeurs.

La Valeur Liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

## Profil de risque et de rendement

| Risque plus faible                    |   |   | Risque plus élevé                    |   |   |   |
|---------------------------------------|---|---|--------------------------------------|---|---|---|
| Rendement potentiellement plus faible |   |   | Rendement potentiellement plus élevé |   |   |   |
| 1                                     | 2 | 3 | 4                                    | 5 | 6 | 7 |

La catégorie de risque est calculée sur la base des performances historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

### Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

### Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de

paiement ou de livraison.

Risque de liquidité : risque de faible niveau de liquidité dans certaines conditions de marché pouvant conduire le Compartiment à faire face à des difficultés de valorisation, d'achat ou de vente de tout ou partie de ses actifs et ayant un impact potentiel sur sa valeur liquidative.

Risque de crédit : risque que les émetteurs de titres de créance détenus par le Compartiment ne s'acquittent pas de leurs obligations ou voient leur note de crédit abaissée, ce qui entraînerait une baisse de la Valeur liquidative.

Impact des techniques telles que les produits dérivés : certaines stratégies de gestion comportent des risques spécifiques, tels que le risque de liquidité, le risque de crédit, le risque de contrepartie, le risque légal, le risque de valorisation, le risque opérationnel et les risques liés aux actifs sous-jacents. L'utilisation de telles stratégies peut également induire un effet de levier, qui peut accroître l'effet des mouvements du marché sur le Compartiment et engendrer un risque de pertes importantes.



## FIXED INCOME

## AXA IM Fixed Income Investment Strategies - Europe Short Duration High Yield

## Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

## Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

|                 |       |
|-----------------|-------|
| Frais d'entrée  | 2.00% |
| Frais de sortie | Aucun |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

## Frais prélevés par le fonds sur une année

|                |       |
|----------------|-------|
| Frais courants | 0.95% |
|----------------|-------|

## Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| Commission de performance | Aucune |
|---------------------------|--------|

Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

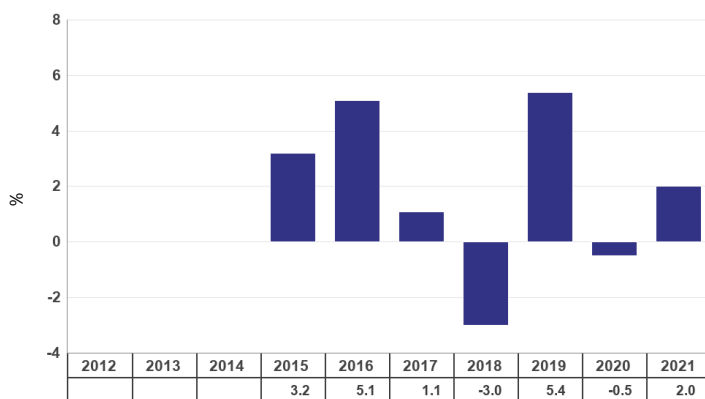
Les frais courants se basent sur les dépenses encourues pendant la période de douze mois close fin décembre 2021. Ils sont ajustés en fonction des modifications budgétaires mises en place pour 2021. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site <https://funds.axa-im.com/>.

## Performances passées

■ AXA IM FIIS Europe Short Duration High Yield Z  
Capitalisation EUR (ISIN : LU0997545594)



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Les performances passées sont indiquées après déduction des frais courants. Tous frais d'entrée / de sortie sont exclus du calcul.

Le Compartiment a été lancé le 05/08/2011 et la part en 2014.

Les performances passées ont été calculées en EUR et sont exprimées en pourcentage d'évolution de la Valeur liquidative du Compartiment à la fin de chaque année.

## Informations pratiques

## Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch  
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

## Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur <https://funds.axa-im.com/>.

D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>.

Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page [www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy](http://www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy).

Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande.

Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec

la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

## Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par part est disponible sur <https://funds.axa-im.com/> ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

## Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

## Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avèreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

## Transfert entre Compartiments :

Les porteurs de parts peuvent souscrire à toute part de tout Compartiment à convertir en classes d'actifs de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la part, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation applicable suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés au porteur de parts, comme indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur <https://funds.axa-im.com/>.



Investment  
Managers

Ce Compartiment est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). AXA Funds Management S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25/07/2022.